

Tous nos vœux pour cette nouvelle année !

La jurisprudence constante indique que les brochures et les magazines municipaux peuvent continuer à être diffusés dans les six mois précédents le scrutin municipal, selon le même rythme, la même quantité, en l'absence d'éléments de propagande, avec un message à caractère informatif ou d'intérêt local.

Quant aux tribunes d'expression, si le contenu est regardé comme un document de propagande en faveur d'une liste conduite par, ou à laquelle appartiendrait l'auteur de la tribune ou son représentant, cela pourra être considéré, compte tenu de la gratuité du magazine ou de la newsletter, comme assimilable à "un don d'une personne morale, prohibé par l'article L 52-8 du code électoral".

Nous avons donc pris l'initiative, le 18 septembre 2019, de réunir les élus représentant les différentes listes présentes au Conseil municipal pour rechercher ensemble la solution consensuelle permettant de prendre les précautions liées aux règles de financement des campagnes électorales et préservant un climat serein dans la période précédant le choix de nos concitoyens. Nous jugeons préférable de nous abstenir d'expression politique dans ces colonnes jusqu'à l'élection municipale des 15 et 22 mars prochains. ■

*Autour de Dominique Fouchier,
les élus de la majorité municipale.*

Cette tribune d'expression politique, en période électorale, ne doit pas apparaître comme un document de propagande en faveur d'une liste conduite par, ou à laquelle appartiendrait, l'auteur de la tribune ou son représentant ; cela pourrait être considéré, compte tenu de la gratuité du magazine, comme assimilable à "un don d'une personne morale, prohibé par l'article L 52-8 du code électoral".

Nous avons fait remarquer au maire sortant que cela valait également pour le contenu de la publication elle-même, et que pour éviter tout risque de recours futur, nous jugions préférable qu'il suspende la parution de Tournefeuille Info jusqu'aux prochaines élections municipales, comme cela avait été le cas en 2014.

Le maire sortant, candidat à sa réélection, a décidé néanmoins de faire paraître Tournefeuille Info avec le risque que le contenu, que nous ignorons à l'heure où on nous demande d'écrire ces lignes, puisse être assimilé à un document de propagande électorale.

Nous nous réservons bien évidemment le droit de porter recours si tel était le cas. ■

*Noémia Aubry, Patrick Beissel, Patrick Besnon,
Jean-Pierre Morgades, Alain Perriault, Françoise Viatgé.*

Chers amis, comme cela avait été décidé lors du dernier numéro de "Tournefeuille infos" je n'écrierai pas d'article cette fois-ci encore car nous sommes toujours en période électorale ; je trouve que se servir du journal municipal pendant cette dite période est indécent.

Mais je ne peux clore ces quelques lignes sans souhaiter une bonne et heureuse année 2020 à tous les Tournefeuillais.

J'ai une pensée chaleureuse pour ceux qui sont confrontés à la solitude, à la maladie ou au dénuement. Je souhaite à tous de retrouver les voies de l'unité et de la fraternité. ■

Michèle Pellizzon, Christine Lanciaux